

Burundi : révision de la Constitution pour un 3^e mandat de Nkurunziza ?

@rib News, 08/11/2013 â€“ Source XinhuaLe gouvernement du Burundi a porté ce vendredi à la connaissance de l'opinion nationale et internationale qu'en prenant l'initiative de réviser certains articles de la Constitution actuelle qui régissent les institutions de la République, il n'avait aucune intention de permettre au Président de la République de briguer un troisième mandat en 2015 comme d'aucuns le pensent. «Loin de l'idée d'avoir guidé par le souci de vouloir lui permettre de briguer un troisième mandat en révisant la constitution, étant donné que parmi les dispositions faisant objets de révision, nulle part on trouve la question du mandat présidentiel», a expliqué le secrétaire Général et porte-parole du Gouvernement Philippe Nzobonariba (photo), dans une déclaration sur les ondes de la Radio Télévision Nationale.

Il a indiqué que cette volonté d'éclairer l'opinion est consécutive à certaines voix qui se sont levées ces derniers jours contre l'initiative prise par le gouvernement de la République du Burundi de réviser certains articles de la Constitution actuelle surtout en ce qui est des mandats du Président actuel Pierre Nkurunziza. Des points de vue divergent sur cette question de mandat, les uns surtout ceux de la mouvance présidentielle disent que le Président Pierre Nkurunziza n'a fait qu'un seul mandat en tant que Président élu au suffrage universel direct en 2010 au même moment qu'ils disent qu'en 2005, il a été élu au suffrage Universel indirect car expliquent-ils, c'est le Parlement qui l'a élu. Du côté de l'opposition, le Président actuel ne peut pas prétendre à briguer un autre mandat car, expliquent-ils à leur tour, il ne faut pas confondre un mandat et un mode d'élections et ce point de vue de l'opposition est partagé par les deux autres partis qui sont dans les institutions à savoir le parti UPRONA (Union pour le Progrès National) et le parti FRODEBU-Sahwanya Nyakuri. Cette question de mandat du Président de la République divise aussi le monde des organisations de la société civile, une partie étant pour un troisième mandat, une autre étant contre, les raisons invoquées étant les mêmes que celles des partis selon la position des uns et des autres.